



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 septembre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Septembre 1996

Participation au logement social au bénéfice de l'OPAC

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane FASILLEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusée :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de la politique municipale engagée ces dernières années en faveur du logement social, nous sommes saisi d'une demande de participation de la Ville de Niort au logement social au titre de la délibération du 22 mars 1991.

En effet, l'OPAC Sud Deux-Sèvres réalise :

- 5 logements sociaux, en centre ville et sollicite la participation de la Ville pour les opérations suivantes :

- un logement 15 rue Mère Dieu
- un logement 2 avenue de La Rochelle
- trois logements 2 rue Notre-Dame

- 1 logement social 192 avenue St Jean d'Angély

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder à l'OPAC Sud Deux-Sèvres les participations suivantes :

- 5 x 20.000 F pour les logements situés en centre ville
 - 6.000 F pour le logement sis avenue de Saint Jean d'Angély
- soit un total de 106.000 F.

Considérant que ces programmes participent à la diversité de l'habitat dans notre ville et concourent à assurer le droit au logement des personnes à revenus limités.

Les participations seront imputées au Budget 1996 fonction 926 sous-fonction 661 article 657 58.

(M. Claude PAGES, Président de l'OPAC Sud Deux-Sèvres, n'ayant participé ni au débat ni au vote).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON